Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 035-200064517-20260518-CCAS2603014-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

ARRONDISSEMENT DE
FOUGERES-VITRE

CCAS DE MAEN ROCH (35460)
1 place de l'Europe

Nombre de membres :
En exercice : **17**
Présents : **14**
Votants : **16**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Date de convocation : 11 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi dix-huit mai à vingt heures trente minutes, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Brice en Coglès sous la présidence de Monsieur Thomas JANVIER, Maire et Président.

Etaient présents : Thomas JANVIER, Paule PERRIN, Viviane TROPEE, Joël CHAMPAGNAC, Yannick BODIN, Peggy GAUTHIER, Céline VEILLARD, Isabelle DELEPINE, Paulette BARBELETTE, Marie-Odile DELATOUCHE, Christian ROUSSEAU, Marie-Thérèse PHILIPPARD, Natacha LEBLANC, Catherine LECHAT.

Absents excusés ayant donné mandat de vote :

Mandant	Mandataire	Date de la procuration
Jeannick SOURDIN	Céline VEILLARD	15/05/2026
Martine HUBERT	Paule PERRIN	17/05/2026

Absent non excusé : Guy PAUTONNIER

Madame Paule PERRIN a été élue secrétaire.

AFFAIRE INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

CCAS26.03.014 / 7.5 – SUBVENTION ASSOCIATION DES AMIS DE CHAUDEBOEUF

Monsieur le Président rappelle au Conseil d'Administration la demande de subvention de fonctionnement émanant de l'association des Amis de Chaudeboeuf de Saint-Sauveur des Landes, (par courrier reçu le 16 février 2026) association qui permet de financer le programme des animations très attendues par les résidents de la Maison Saint-Joseph de Chaudeboeuf.

Le Conseil d'Administration, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré :

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 035-200064517-20260518-CCAS2603014-DE

- *décide d'octroyer* au profit de l'association des Amis de Chaudeboeuf de Saint-Sauveur des Landes une subvention de fonctionnement au titre de l'exercice 2026 de 260,00 €.

- *donne pouvoir* à Monsieur le Président afin de poursuivre l'exécution de la présente.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Président,



Thomas JANVIER